

Objet: Evolution du tarif Dépendance à compter du 1er janvier 2024

Madame, Monsieur,

Par arrêté n°2024/DA/SRESMS/PA/42 du 04 mars 2024 fixant la tarification dépendance 2024 applicable à l'EHPAD La Varenne, le tarif journalier dépendance s'établit à compter du 1^{er} janvier 2024 comme suit :

Tarif GIR 1/2: 23,47 €
Tarif GIR 3/4: 14,89 €
Tarif GIR 5/6: 6,32 €

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes considérations respectueuses.

Le Directeur Emmanuel DÉSIRÉ DIT GOSSET



